

Rapport d'activité



20



SOMMAIRE

PAGE | 5

EN BREF : 2020

PAGE | 7

LE SPPPI PACA

PAGE | 8

LES MEMBRES DU SPPPI

PAGE | 10

LES CHIFFRES-CLÉS

PAGE | 11

LES TEMPS FORTS

PAGE | 13

NOS AXES DE TRAVAIL

SANTÉ & ENVIRONNEMENT
SANTÉ & TRAVAIL

PAGE | 22

COMMUNICATION

PAGE | 25

FINANCEMENT

PAGE | 26

PROGRAMME 2021

PAGE | 28

PARTENAIRES 2020

EN BREF

2020, POURSUIVRE LES ENGAGEMENTS & CONSOLIDER LES ACQUIS

En 2020, nous avons maintenu l'activité en la réorientant vers des séminaires ou réunions en visioconférence.

SANTÉ/ENVIRONNEMENT & SANTÉ/TRAVAIL

Séminaire-débat, la réglementation du travail à l'épreuve du COVID-19.

Depuis maintenant 5 ans, la DIRECCTE a souhaité s'associer au SPPPI PACA pour créer un lieu d'échange et de réflexion sur un sujet d'actualité, en amont des Comités Interentreprises de Santé et Sécurité au Travail (CISST). Cette année, du fait de la crise sanitaire, le sujet s'imposait de lui-même : « la réglementation du travail à l'épreuve du COVID ». Quelles dispositions hygiène et sécurité ? Quelle prévention des risques ? Comment agit l'inspection ? ont été les sujets examinés lors de ce séminaire.

Enviro'Étang de Berre

Ce projet s'inscrit dans la suite du projet Enviro'Étang de Berre. Cette plateforme internet a pour objectif de mettre à disposition les études liées à l'environnement sous la focale du territoire. Elle concerne les thématiques : Air, Eau, Sol, Biodiversité, Bruit, Santé des populations et Sociologie. Elle a été élargie en 2020 à l'ensemble du territoire de l'étang de Berre.

Dispositif RÉPONSES

Le pourtour de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une importante densité d'infrastructures de transport ainsi qu'un grand nombre d'installations et d'activités industrielles, avec les moyens de transport associés. Les résultats publiés dans différentes études récentes (« EPSEAL », « SCENARII », *etc.*) recensées sur le territoire de l'étang de Berre ont renforcé les craintes et les tensions autour des effets sur la santé et l'environnement. L'infirmité de certains de ces résultats a généré des incertitudes et des questionnements, voire une défiance des habitants vis-à-vis des acteurs du territoire. C'est ainsi qu'a émergé au sein du SPPPI PACA la volonté d'entendre les attentes et les préoccupations des populations locales, d'y apporter des réponses et ainsi progresser de manière concrète sur la thématique santé-environnement. La mobilisation des énergies des acteurs du SPPPI PACA a permis de faire naître ce projet collectif nommé RÉPONSES avec pour objectif de répondre aux besoins des uns et des autres, dans un souci d'intérêt général. Ce projet fait rentrer le SPPPI PACA dans une nouvelle dimension, celle d'un dialogue avec la population.

L'année 2020, consacrée au suivi du plan d'actions, a permis au dispositif RÉPONSES de franchir une nouvelle étape. En effet, sous le pilotage des associations, l'avancée du plan d'actions a été examinée avec méthode et rigueur. Fin 2020, 88% des actions avaient été lancées, parmi lesquelles 35% vont être renouvelées et 10% sont arrivées à terme.



LE SPPPI PACA

14 FEVRIER 1972

**CRÉATION DU
SPPPI FOS BERRE**

1ER SPPPI DE FRANCE

JUIN 2010

**ARRÊTÉ PREFECTORAL
CRÉATION DU « NOUVEAU » SPPPI PACA**

**UNE TRANSFORMATION
EN PROFONDEUR**

DÉCEMBRE 2012

**CRÉATION
DE L'ASSOCIATION**

**UNE GOUVERNANCE
COLLÉGIALE ET INDÉPENDANTE**

La concertation au service des questions d'environnement industriel

Le SPPPI PACA est le seul outil de dialogue et de concertation pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. Créé, il y a 40 ans, sur le territoire fortement industrialisé de Fos-sur-Mer, son expérience profite aujourd'hui à toute la région PACA.

Grâce à son fonctionnement collégial, tous les acteurs (Associations, Collectivités, État & établissements publics, Industries et Salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions.

Des missions répondant aux besoins locaux...

Le SPPPI PACA a pour objectif de traiter des questions d'environnement industriel, c'est-à-dire de toutes les activités générées par l'industrie pouvant être facteurs de risques et de nuisances pour les hommes, les biens et les milieux naturels, qu'il s'agisse de risques à court, moyen ou long terme.

Le SPPPI PACA a pour vocation de constituer un cadre d'échanges et de contribuer à la concertation locale entre les différents acteurs, à travers deux principaux types d'actions :

- La réalisation d'études et la mise en place d'actions concrètes destinées à répondre aux préoccupations locales particulières qui ne sont pas prises en compte par les dispositifs réglementaires existants, ou qui permettent d'en améliorer son efficacité.
- Le partage d'informations, la diffusion de connaissances et le partage des bonnes pratiques dans les domaines sur lesquels il porte sa réflexion.

Il favorise l'émergence d'objectifs et une culture partagée de la sécurité et du développement durable entre les acteurs, en respectant la diversité des représentations et des avis.

Il facilite l'accès des citoyens (individus, associations), collectivités et représentants des administrations responsables d'entreprises et salariés aux connaissances techniques et scientifiques qui fondent ses réflexions et décisions.

...appréhendés dans leur globalité

Les SPPPI contribuent au décloisonnement. Ils s'intéressent à l'ensemble des problèmes d'un territoire et pas uniquement aux rejets polluants et aux phénomènes dangereux, mais aussi aux effets sur les enjeux humains, économiques, écologiques. Les problématiques sont appréhendées dans leur globalité, gage d'efficacité et d'action.



LES MEMBRES DU SPPPI

L'Assemblée Générale du GES-SPPPI prévue le 27 mai 2020 ne s'est pas tenue en présentiel en raison des mesures sanitaires de confinement liées à la lutte contre la COVID-19. Selon les modalités de l'ordonnance n°2020-321 donnant cette possibilité, l'assemblée générale a été réalisée à distance. Elle a été l'occasion de rendre les bilans, et de proposer un changement notable pour la structure. Le siège social et les bureaux sont maintenant rassemblés à Port-de-Bouc. L'Assemblée Plénière du SPPPI PACA, avec le renouvellement du collège collectivité, est reportée. Au 27 mai 2020, les membres des différentes instances étaient les suivants :

LE BUREAU	ASSOCIATIONS	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
	Richard DEBOOM ARPIL René TASSY Eco-Relais	Dominique TAGUELMINT Adjointe au Maire Commune de Vitrolles Henri CAMBESSEDES 1er Adjoint Commune de Martigues

ÉTAT	INDUSTRIELS	SALARIÉS
Géraldine PLANQUE Chargée de mission GPMM Guillaume XAVIER Chef de service DREAL PACA	Marc BAYARD Président Environnement Industrie Norbert LOPEZ Directeur HSSEI Pétroinéo	Xavier TROLLIET Secrétaire CHSCT, CGT LyondellBasell Jean-Jacques BLANC Représentant FO

LE CONSEIL D'ORIENTATION	ASSOCIATIONS	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
	Grégoire ATICHIAN FNE PACA Daniel MOUTET ADPLGF Denis PELLICIO CIQ Saint-André	Alexandre GALLÈSE Métropole Aix-Marseille Provence Jérôme BERNARD Mairie de Port-Saint-Louis du Rhône Marion JOLIVET Mairie de Fos-sur-Mer

ÉTAT	INDUSTRIELS	SALARIÉS
Muriel ANDRIEU-SEMMELE ARS PACA Magali DEVEZE GPMM Bernard VIGNE ADEME	Béatrice CUBADDA RTDH/SARPI Eric MESLÉ CPB Flore OSTAPOFF Géostock	Jacques ARMANI FO Jean-Jacques BLANC FO Daniel SAPA CFE CGC



Élections du CO/CA - mai 2019

APPUI : LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Yves NOACK
Directeur de recherche
Cerege

*Pollution de l'air, géochimie,
minéralogie*

Ali DOUAI
Maître de conférences Institut Su-
périeur d'Économie et de Mana-
gement (ISEM)

*Socio-économie de l'environne-
ment et du développement du-
rable*

**Valérie GODFRIN
SANSEVERINO**
Maître de conférences
CRC-Mines Paristech

Droit et risques

Christelle GRAMAGLIA
Maître de conférences
Cemagref

*Sociologie et sciences
politiques*

Marie-Laure LAMBERT
Maître de conférences
UPCAM CEJU

*Droit de la protection de
l'environnement*

Depuis 2012, le SPPPI PACA s'est doté d'une association de gestion indépendante : le GES-SPPPI.

Le périmètre de cette association support est la gestion, l'organisation et le fonctionnement du SPPPI PACA sur la base des orientations et des décisions arrêtées par le bureau et le conseil d'orientation du SPPPI PACA. Elle n'est donc qu'un outil au service du SPPPI PACA. Cette association est volontairement sans présidence et collégiale à l'image du SPPPI PACA.

LE GES-SPPPI

ASSOCIATIONS

Richard DEBOOM
ARPIL

René TASSY
Eco-Relais
Trésorier adjoint

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Henri CAMBESSEDES
1^{er} Adjoint
Commune de Martigues

ÉTAT

Géraldine PLANQUE
Chargée de mission
GPMM

INDUSTRIELS

Marc BAYARD
Président
Environnement Industrie
Trésorier

Norbert LOPEZ
Directeur HSSEI
Pétroinéo

SALARIÉS

Xavier TROLLET
Secrétaire CHSCT, CGT
LyondellBasell
Secrétaire

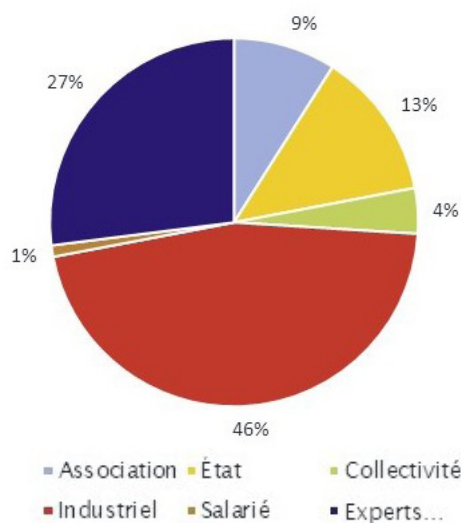
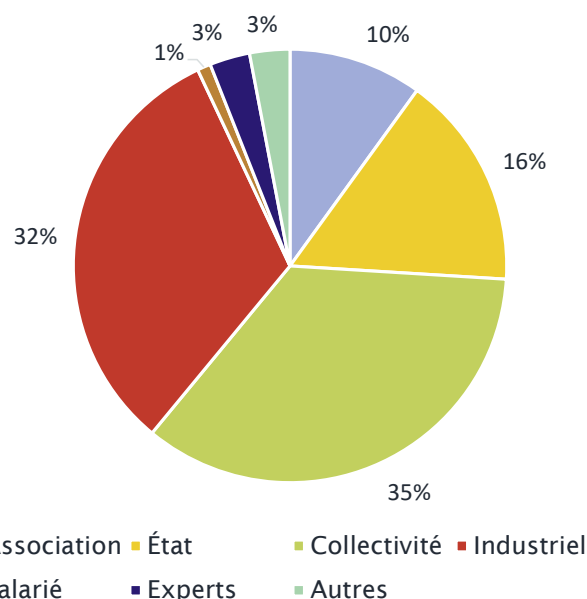
Jean-Jacques BLANC
Représentant
FO

LES CHIFFRES-CLÉS

 | **2 887**
RÉSEAU D'« ACTEURS »

Le SPPPI PACA constitue un réseau de 2 887 acteurs comprenant des représentants des associations, des collectivités, des services de l'État et des établissements publics, des industriels et des activités économiques et des représentants des salariés. Tous ces acteurs s'investissent, travaillent, agissent pour l'environnement, le risque et l'industrie en région PACA.

Répartition des collèges du réseau SPPPI PACA (au 31/12/20)



185 | 
PARTICIPANTS

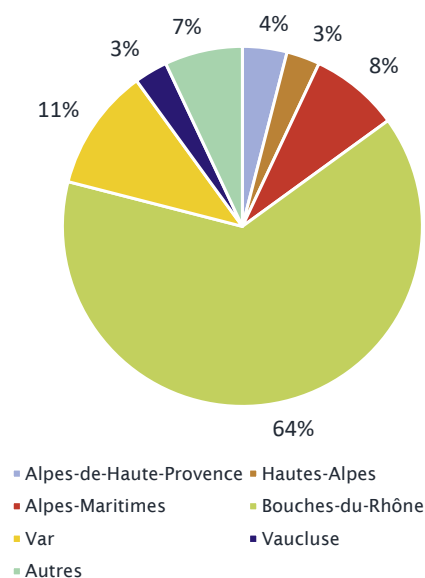
En 2020, 185 personnes ont participé à un séminaire du SPPPI PACA ou à un événement du projet RÉPONSES. Au total, les séminaires du SPPPI PACA ont rassemblé 1 919 personnes depuis le 1er janvier 2015.

Répartition des participants à un séminaire SPPPI PACA (année 2020)

 | **64%**
VENANT DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

Géographiquement, de par son histoire et la configuration des bassins industriels, le SPPPI PACA est majoritairement présent dans les Bouches-du-Rhône à 64 %.

Répartition géographique des acteurs du SPPPI en PACA (au 31/12/20)



LES TEMPS FORTS 2020

MAI

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

En 2020, l'Assemblée Générale du GES-SPPPI ne s'est pas tenue en présentiel en raison des mesures de confinement liées à la lutte contre la COVID-19. Selon les modalités de l'ordonnance donnant la possibilité, cette Assemblée Générale a été réalisée à distance. Elle a été l'occasion de rendre les bilans et de proposer un changement notable pour la structure. Le siège social et les bureaux sont maintenant rassemblés à Port-de-Bouc.



NOVEMBRE

LAURÉAT D'UN APPEL À PROJET

RÉPONSES est lauréat de l'appel à projets « Participation citoyenne dans les territoires » lancé début février par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP). Cette dotation complémentaire va donner la possibilité à RÉPONSES de mener une démarche d'envergure pour rencontrer de nouveau les citoyens qui sont au cœur de la démarche. Elle permettra ainsi d'accroître le rayonnement de RÉPONSES et de poursuivre la construction d'un véritable outil de dialogue sur le territoire.



NOVEMBRE

TROPHÉE DE LA CONCERTATION

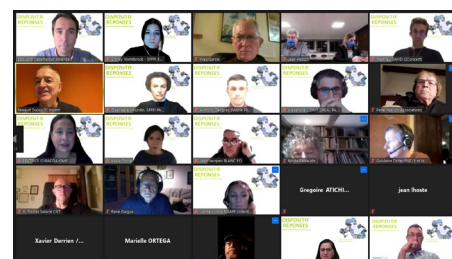
Le dispositif RÉPONSES a reçu trois étoiles sur quatre aux Trophées de la participation et concertation 2020 attribués par le think tank Décider Ensemble en partenariat avec la Gazette des Communes. Par ce prix, le jury récompense les démarches participatives exemplaires en France. Cette récompense est une belle reconnaissance du dispositif RÉPONSES par les experts et les professionnels de la participation. Ce succès couronne à la fois le travail engagé par les acteurs et les citoyens, mais aussi la capacité d'innover, d'inventer et de progresser de tout un territoire.



DÉCEMBRE

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTIONS

Après deux ans de travail à coconstruire des réponses et des solutions au travers d'un plan d'actions concret d'amélioration de la qualité de l'air du pourtour de l'étang de Berre, disponible sur www.dispositif-reponses.org, les acteurs du projet ont présenté les résultats de ce travail. A ce jour, 88% des actions inscrites au plan sont lancées, dont 35% d'actions récurrentes avec résultats pour l'année, 43% d'actions en cours et 10% d'actions closes.



NOS AXES DE TRAVAIL



SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Plateforme
Enviro'Étang de Berre

Dispositif RÉPONSES

SANTÉ & TRAVAIL

Réglementation à l'épreuve
du COVID : Quelles dispo-
sitions hygiène et sécurité ?
Quelle prévention des
risques ? Comment agit
l'inspection ?

CONTEXTE

De nombreuses études - environnementales, sanitaires, sociologiques - ont été faites sur les bassins industriels. Elles ont, pendant longtemps et de l'avis général, été éparses et peu visibles. Une demande des populations porte sur « une information sur la santé & l'environnement : centralisée par un acteur identifié, indépendante, accessible, pédagogique, par zone géographique ».

Cette demande relayée par les adhérents du SPPPI PACA a fait l'objet d'une première réponse en 2017 avec le site pilote Enviro'Fos. Cette plateforme met à disposition des acteurs les études du territoire de Fos-sur-Mer sur les thématiques suivantes : Air, Eau, Sol, Biodiversité, Bruit, Santé des populations et Sociologie.

Elle a été élargie au territoire du Golfe de Fos, puis au Bassin Minier de Gardanne et en 2019/2020 au territoire de l'étang de Berre.

OBJECTIFS 2019/2020

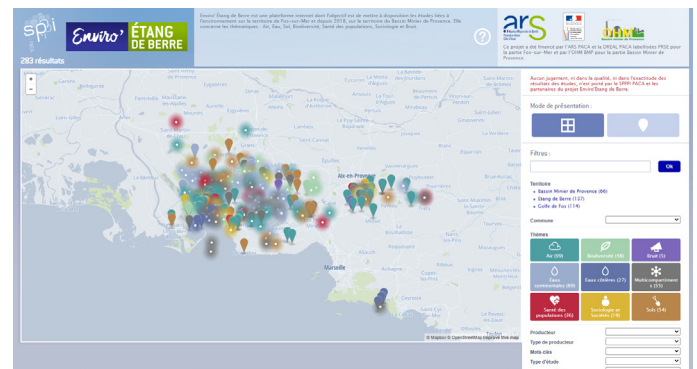
- Mettre en valeur les travaux réalisés par l'ensemble des acteurs de l'environnement du territoire de l'étang de Berre,
- Rester à jour sur les études du territoire du Golfe de Fos et du Bassin Minier de Provence.

PÉRIMÈTRE

Le recensement des études sur cette plateforme se veut exhaustif :

- Dans l'espace : localisées ou à périmètre élargi,
- Dans le temps : depuis la création du SPPPI PACA (1972) à nos jours,
- Par leur nature : études scientifiques ayant pour vocation de répondre à une problématique propre sur les thématiques énoncées ci-dessus.

PARTENARIATS Les étudiants du Master IS-PRNT ont participé à ce projet dans le cadre de leur projet



LIGNES DIRECTRICES

Sont intégrés à Enviro'étang de Berre :

- Les études « publiques » en prévenant le producteur,
- Les études non publiques sous condition de l'accord du producteur,
- Les articles scientifiques avec un accès payant, le lien est mis en ligne sur cette plateforme.

Sont exclus d'Enviro'étang de Berre :

- Les études dont le contenu est confidentiel, lié notamment à la sûreté d'un site sensible, ou à une stratégie économique,
- Les études présentant des données erronées ou caduques,
- Les produits de médias (articles, vidéo, etc.) ou de promotion.

RESULTATS

La plateforme regroupe à ce jour 283 études.

- 114 sur le Golfe de Fos,
- 66 sur le Bassin Minier de Provence,
- 137 sur l'étang de Berre.

En 2020, le nom Enviro'Fos/Gardanne est devenu Enviro'Étang de Berre.

La réunion du comité de sélection a eu lieu le 10 mars 2020. Ce comité se prononce sur la pertinence de mettre une étude en ligne (exemple : études caduques, études hors sujet). Il ne juge pas du contenu, de la qualité ou de l'exactitude des résultats d'une étude.



UN CONTEXTE TENDU SUR UN TERRITOIRE MARQUÉ

Le territoire de l'étang de Berre concentre une cinquantaine d'industries classées SEVESO dont 37 seuil haut, les infrastructures de transport associées et 300 000 habitants sur 21 communes aux portes des parcs naturels de Camargue et des Alpilles. L'Observatoire Régional de Santé constate un état de santé de la population « fragilisé ». Des résultats plus inquiétants ont été avancés par l'étude Fos-EP-SEAL (ex. méthodologie mixte : étude de sociologie et étude épidémiologique), parue en janvier 2017, pointant la qualité de l'air comme responsable. Même si les résultats ont ensuite été infirmés, un climat d'inquiétudes et de préoccupations a généré un sentiment d'abandon de la population, créant un décalage entre d'une part les populations, et d'autre part les institutions, organismes ou industriels agissant sur le territoire.

UN PROJET COLLÉGIAL ET INÉDIT

Dans ce contexte, plusieurs parties prenantes ont souhaité se saisir à bras le corps de cette question de l'**impact sanitaire des pollutions environnementales**. Elles se sont mobilisées collectivement pour donner naissance à un **projet collégial** et répondre aux attentes des populations en Santé et Environnement. Cette collégialité est à la fois un mode d'action inédit et une exigence forte du projet.

UN OBJECTIF AMBITIEUX : RÉPONDRE À 100 % DES ATTENTES DU TERRITOIRE

L'objectif du projet a été d'**apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations** sur les questions de Santé et d'Environnement :

- En instaurant un **dialogue constructif**, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- En impulsant de **nouvelles actions** à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, etc.),
- En offrant à toutes et à tous, une **information centralisée**, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

En 2020, le projet RÉPONSES est devenu le dispositif RÉPONSES et s'est ainsi inscrit dans la durée. Il s'est articulé autour de trois axes :

-  Poursuivre le dialogue entre toutes les parties prenantes de la population,
-  Rendre compte du plan d'actions et des résultats, le suivre avec la plus grande rigueur et le faire évoluer avec toutes les parties prenantes,
-  Associer le grand public dans le suivi de ce plan d'actions et son évaluation.

UN FINANCEMENT PARTAGÉ

En 2020, comme en 2019, le financement était réparti équitablement entre les industriels, les collectivités et l'État/Établissements publics.



UN COPIL MULTIPARTENARIAT PÉRENNISÉ

Inspirée du principe de collégialité et de concertation déjà en œuvre au sein du SPPPI PACA, la gouvernance du dispositif RÉPONSES 2020 a permis de pérenniser les collèges des acteurs au sein du COPIL. En 2020, le COPIL était ainsi composé de 5 collèges :

ASSOCIATIONS ADPLGF, FARE Sud, Eco-Relais

COLLECTIVITÉS Métropole Aix-Marseille-Provence, Mairies de Vitrolles et de Fos-sur-Mer

ÉTAT & ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DREAL PACA, ARS PACA, Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)

INDUSTRIELS Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF)

SALARIÉS CGT, FO

En appui, un comité d'expert composé d'AtmoSud, du Cerege, de l'Institut écocitoyen et de Centre communal d'Action sociale du Pays de Martigues a accompagné le COPIL tout au long de l'année 2020.



DES GROUPES DE TRAVAIL OPÉRATIONNELS MIS EN PLACE

En 2020, des groupes de travail opérationnels ont été mis en place : un « groupe de suivi des actions », porté par le collège des associations, et un « groupe de travail communication » en charge de la stratégie de communication autour du dispositif et de la mise en œuvre des actions.



Les citoyens sont le fil rouge du dispositif, qui a été construit pour répondre à leurs attentes et à leurs préoccupations. À travers trois piliers que sont le Panel citoyen, les référents territoriaux et l'événement annuel, les acteurs ont tenu à maintenir un dialogue avec les habitants du territoire dans un contexte délicat lié à la crise sanitaire (COVID-19).

UN PANEL CITOYEN RÉPONSES PÉRENNISÉ

En 2020, et pour faire suite à sa demande, le Panel citoyen a été maintenu dans sa fonction de « groupe témoin » du territoire afin qu'il puisse exprimer son avis sur la mise en œuvre du plan d'actions et faire remonter des informations de terrain permettant de l'affiner.

Une campagne de recrutement a été lancée en juin 2020 et a permis de constituer le nouveau Panel citoyen 2020.

Au cours de l'année 2020, le Panel citoyen s'est réuni à trois reprises : le 7 juillet, le 10 septembre et le 12 novembre (en visioconférence). Des représentants du Panel ont également été désignés pour assister aux réunions du COPIL.



DES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX : INSTAURER UN DIALOGUE PRIVILÉGIÉ AVEC LES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE

La Métropole Aix-Marseille-Provence et les 21 communes du territoire du projet ont un rôle incontournable dans le déploiement du dispositif RÉPONSES. Leur proximité avec les habitants et leur habitude de dialogue constituent un véritable atout.

Un groupe de référents territoriaux a ainsi été mis en place en 2020. 16 communes y ont participé. Composé d'au moins un représentant par collectivité, il a pour objectif d'établir et d'entretenir au quotidien un lien permettant à la fois de travailler ensemble sur la communication de RÉPONSES et de bénéficier d'un retour du terrain sur le déploiement du dispositif.

L'ÉVÉNEMENT ANNUEL DU 8 DÉCEMBRE 2020 : PLUS DE 100 PARTICIPANTS

L'avancement et les résultats du plan d'actions du dispositif RÉPONSES ont été présentés, en avant-première lors d'une visioconférence, le 8 décembre 2020 de 18h à 20h. 108 participants étaient présents, à la fois le grand public et les acteurs du territoire.

Cette présentation s'est déroulée en 3 temps :

- Un temps en plénière, de présentation du dispositif, et des résultats de l'année,
- Un second temps, en ateliers, consacré aux échanges avec les acteurs,
- Une restitution en plénière.



Conformément à leur engagement initial, les acteurs du territoire (associations de protection de l'environnement, collectivités, État et établissements publics, industriels, salariés, et experts thématiques) ont apporté des réponses à chacune des 120 attentes des habitants et usagers du pourtour de l'étang de Berre recensées lors de la concertation citoyenne organisée tout au long de l'année 2019.

En 2020, l'objectif était à la fois :

- D'assurer le **suiti rigoureux** de l'avancement du plan d'actions,
- D'**informer en continu** les habitants et acteurs du territoire de l'avancée des actions et des résultats obtenus *via* la plateforme www.dispositif-reponses.org,
- D'impulser de **nouvelles actions**,
- D'intégrer de **nouveaux acteurs**, notamment industriels, au dispositif RÉPONSES, ce qui était une attente forte des habitants et associations.

LA CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ

Afin de rendre efficace le suivi des actions par les associations, la création d'un groupe de travail de suivi du plan d'actions a été actée lors d'une première réunion, le 4 mars 2020.

Ce groupe de suivi est piloté par les associations et ouvert aux membres du COPIL qui le souhaitent. Les réunions ont lieu tous les 2 mois environ (soit 6 réunions sur l'année 2020, dont quatre en visioconférence qui ont réuni *a minima* 2 associations et 1 membre du COPIL). Un retour de ces réunions est fait à chaque COPIL.

En 2020, le groupe de suivi a défini :

- Les outils de suivi (tableaux de suivi du plan d'actions),
- Les modalités du suivi (fréquence, *etc.*),
- Les indicateurs.



DES INDICATEURS DE SUIVIS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les indicateurs définis, suivi tout au long de l'année et présentés à chaque COPIL sont :

- Nombre d'actions dans le plan d'actions,
- Nombres d'actions dont la mise en œuvre était prévue pour 2020,
- Nombre de nouvelles actions,
- Pourcentage de fiches actions avec retour porteur. Cet indicateur permet de suivre l'investissement des porteurs dans le projet,
- Pourcentage de fiches actions avec point d'étape validé.

Pourcentage de fiches actions reprises selon les nouvelles exigences (à partir de juin 2020, les fiches actions ont été reprises selon les demandes des associations, à savoir indiquer des résultats plus concrets (avec des indicateurs, des dates, des chiffres) et des informations plus détaillées sur l'avancement de la mise en place des actions).

- Pourcentage d'actions en cours,
- Pourcentage d'actions récurrentes (ou renouvelées) terminées pour l'année,
- Pourcentage d'actions soldées,
- Pourcentage d'actions différées,
- Pourcentage d'actions dont l'avancement n'est pas connu,
- Pourcentage d'actions arrêtées.

LE PILOTAGE DU SUIVI DU PLAN D'ACTIONS

Le collège des associations est chargé d'assurer un suivi rigoureux et régulier du plan d'actions *via* les actions suivantes :

- Une vigilance particulière accordée à l'avancement concret des actions et à la transparence des informations données sur la plateforme,
- Une attention particulière accordée à la pertinence/à la qualité des résultats des actions mises en place,
- Dans le cas d'une absence totale de retour de la part d'un/de porteur(s), le collège des associations s'engage à formuler à son tour une « relance » auprès du/des porteur(s).

Le SPPPI PACA est chargé du suivi technique à savoir :

- Relancer les porteurs et mettre à jour les fiches actions,
- Relayer les demandes d'informations complémentaires formulées par les associations auprès des porteurs,
- Mettre à jour le tableau de suivi,
- Informer régulièrement les associations de la mise à jour des fiches actions et des nouvelles actions.

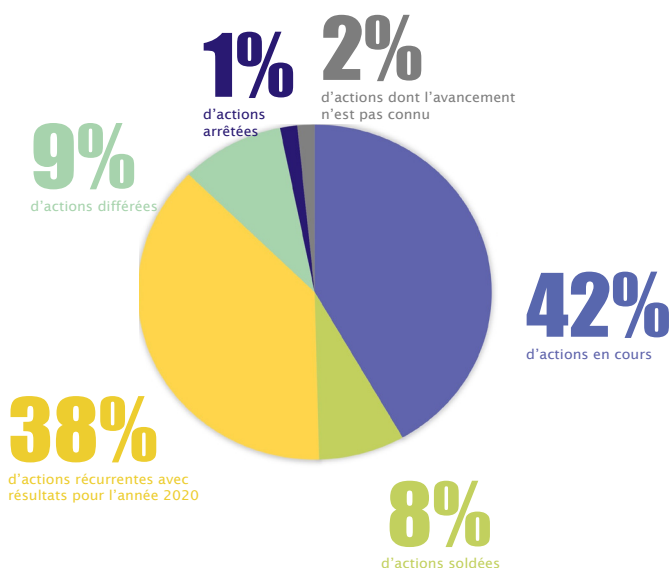
LA SESSION DE LECTURE DES FICHES ACTIONS

Suite à une demande des associations, l'ensemble des « fiches actions » du plan d'actions ont été reprises au cours du deuxième semestre 2020 par les porteurs pour les rendre, autant que possible, encore plus concrètes à travers des indicateurs, des résultats chiffrés et datés et un planning de réalisation.

Afin de permettre aux associations d'échanger sur leurs observations sur le contenu et la forme des fiches actions ainsi que de définir ensemble celles qu'elles jugent pertinent de mettre à l'ordre du jour des réunions du groupe de suivi, des rendez-vous de lecture des fiches actions ont été mis en place à partir de novembre 2020 (deux sessions de lecture des fiches actions se sont tenues en 2020).

L'AVANCÉE DU PLAN D'ACTIONS

Au 31 décembre 2020, le plan d'actions RÉPONSES comptait 127 actions réparties de la façon suivante :



En 2020, les porteurs d'actions ont réaffirmé leur implication dans le projet : 100% des porteurs ont répondu aux sollicitations du SPPPI PACA pour mettre à jour les fiches actions.

DES NOUVELLES ACTIONS ET DE NOUVEAUX PORTEURS

Au cours de l'année 2020, le plan d'actions initial a été augmenté de 20 nouvelles actions et 6 nouveaux porteurs (ArcelorMittal ; Aéroport Marseille Provence ; EDF CGC Ponteau ; Naphtachimie ; Lyon-dell Chimie France- Site de Fos ; Pôle Pétrochimique de Berre) ont rejoint le dispositif RÉPONSES soit 34 porteurs d'actions au total au 31 décembre 2020.



UNE COMMUNICATION CONTINUE

En 2020, de multiples canaux ont été utilisés pour communiquer largement au sujet de RÉPONSES :

- De multiples rencontres et échanges autour du projet,
- À travers la plateforme www.dispositif-reponses.org,
- Le site internet du SPPPI PACA www.spppi-paca.org et ses actualités,
- Les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn @SPPPIPACA,
- 1 000 flyers présentant la plateforme distribués par le SPPPI PACA et mis à disposition des acteurs du territoire,
- 1 000 exemplaires de la plaquette RÉPONSES 2019 a également été distribués et mis à disposition des acteurs du territoire,
- Via une newsletter bimensuelle. Elle est adressée aux acteurs et contacts du SPPPI PACA dans la région PACA et informe sur les étapes de construction et d'évolution du projet RÉPONSES. En 2020, 5 numéros de la newsletter ont été envoyés à 1 990 destinataires. 1 numéro supplémentaire et spécial a été également envoyé pour annoncer l'évènement annuel.

À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

- Via la plateforme RÉPONSES : www.dispositif-reponses.org. La plateforme créée en 2019 et visant à informer en continu les habitants et acteurs du territoire des actualités RÉPONSES, de l'avancée du plan d'actions et de ses résultats, et plus largement sur le projet, a été mise à jour en continu et quotidiennement au cours de l'année 2020.



- Grâce à une newsletter « une nouvelle réponse concrète ». Au cours de l'année 2020, cette newsletter est parue 6 fois et a été envoyée à quelques



Les newsletters sont disponibles : www.dispositif-reponses.org - Dialogue - Tout public - Newsletter

- Sur les réseaux sociaux du SPPI PACA à savoir Twitter (56 tweets ont été publiés par le SPPI PACA en 2020) et LinkedIn (54 posts ont été fait sur l'année).
- Dans la presse : avec 3 communiqués de presse et un point presse réalisés en 2020, ajoutés à cela 2 émissions.



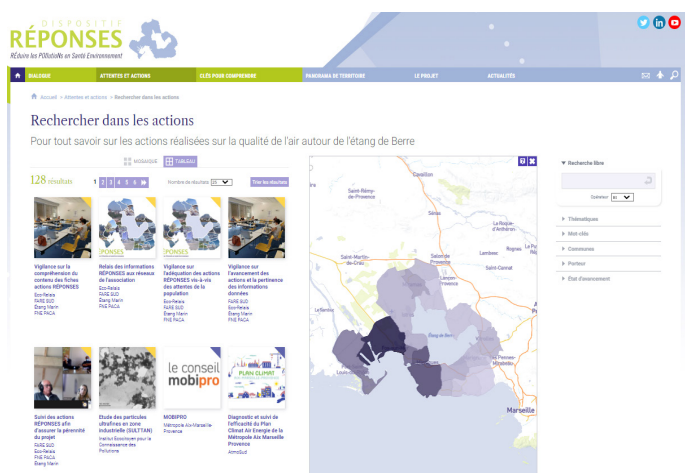
Espace presse : www.dispositif-reponses.org - Le projet - Espace presse

- Par des supports de communications : flyers (1000 flyers distribués aux acteurs du territoire et aux citoyens), plaquette de présentation du projet (1000 plaquettes ont été distribuées sur le territoire), interviews vidéos (13) publiées sur la chaîne Youtube SPPI France, une vidéo d'animation ou encore une exposition photo.



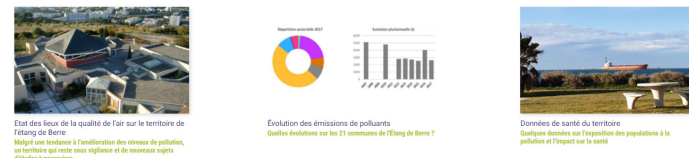
LES AMÉLIORATIONS DE LA PLATEFORME

Au cours de l'année 2020, plusieurs améliorations ont été apportées à la plateforme RÉPONSES, à la fois pour répondre aux attentes des citoyens, compléter les informations mises à disposition, ou encore améliorer la clarté et l'accessibilité des informations qui y sont présentées.



Parmi les améliorations réalisées :

- La création d'une rubrique Dialogue,
- La création d'un espace presse,
- La création d'un panorama présentant des « données de santé du territoire »,
- Un important travail réalisé sur le référencement visant à améliorer le positionnement de la plateforme dans les moteurs de recherche,
- Une cartographie permettant de visualiser en un coup d'œil les actions mises en œuvres sur chaque commune du territoire,
- L'ajout de supports vidéos, images, et liens dans les Clés pour comprendre,
- Une amélioration des fiches actions via le développement des liens entre fiches actions, vers les clés pour comprendre, une présentation des résultats plus concrètes, chiffrés et datés ainsi qu'un traçage par date des mises à jour,
- L'ajout de vidéos d'acteurs du projet sur les fiches acteurs correspondantes.



25.11.20 & 26.11.20

ORGANISATION DES CISST

Les CISST sont des instances réglementaires créées lorsque deux entreprises SEVESO sont riveraines et à la condition qu'elles disposent toutes deux d'un CHSCT. Ces CISST se veulent des lieux d'échanges sur des sujets comme les risques majeurs, les effets domino, *etc.*

Le SPPPI PACA étant déjà une structure de concertation installée et traitant de sujets qui peuvent être proches, il est apparu judicieux de les articuler intelligemment, pour répondre à la fois aux exigences réglementaires et aux besoins des acteurs de terrain tout en gagnant en pragmatisme.

En effet, selon les termes de la circulaire DRT 2006-10 du 14/04/2006), le CISST contribue à la prévention des risques professionnels susceptibles de résulter des interférences entre les activités et les installations des différents établissements, et il assure une concertation entre les CHSCT concernés.

Le CISST assure la concertation entre les CHSCT des différents établissements qui le constituent afin de prévenir et limiter les risques professionnels liés aux éventuelles interférences entre les activités et les installations de ces établissements (« effet domino »).

PARTICIPANTS

33 personnes étaient présentes. Elles étaient réparties de la façon suivante :

- 31 participants venant du secteur industriels & salariés,
- 3 participants représentant de l'État.

Il s'agit d'une instance dédiée aux échanges et réflexions concertées. Le CISST contribue à l'action préventive de manière globale par une mission de conseil (en amont) aux chefs d'entreprises, seuls responsables de la prévention des risques professionnels.

Le CISST ne se substitue pas aux CHSCT, il leur apporte une réflexion collective ciblée sur un domaine limité, laquelle réflexion peut s'avérer très précieuse pour préparer l'action future des CHSCT.

Le CISST est composé des présidents des différents CHSCT des entreprises SEVESO concernées par chaque PPRT, et des représentants des salariés, à raison d'un titulaire et d'un suppléant désignés par la délégation du personnel de chacun des CHSCT.

Le SPPPI a pris en charge également l'organisation des réunions formelles de CISST (dès lors allégées) sur la base de :

- 3 CISST,
- Une demi-journée sur la base de ½ journée par CISST,
- Un compte-rendu de 6 pages par CISST.

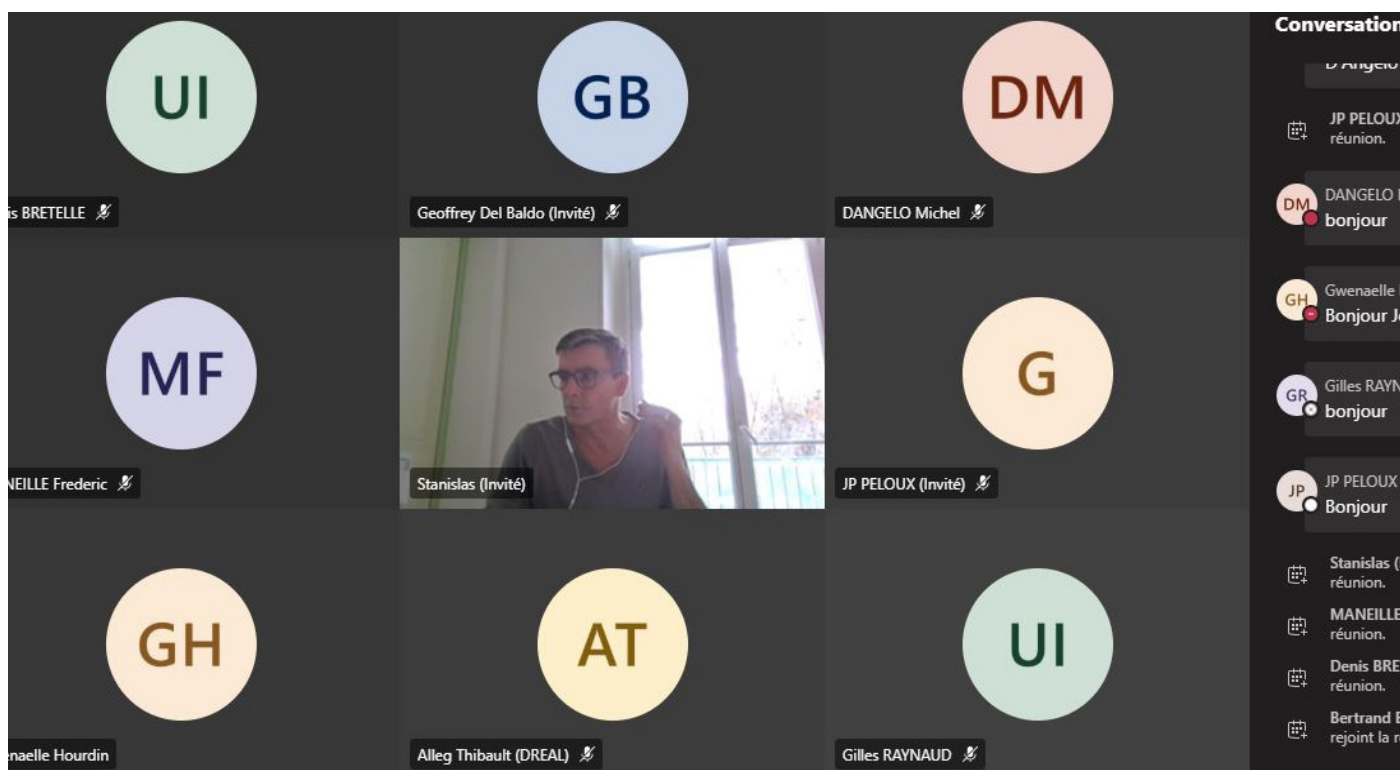
Le SPPPI PACA a pris en charge l'organisation logistique de ces CISST (invitations, accueil, compte-rendu, *etc.*).

PARTENARIAT

Ce séminaire a été organisé en partenariat avec la DIRECCTE.

COVID

24.11.20 - La réglementation du travail à l'épreuve du COVID-19



CONTEXTE

Depuis maintenant 5 ans, la DIRECCTE s'associe au SPPPI PACA pour créer un lieu d'échange et de réflexion sur un sujet d'actualité.

Ce séminaire-débat s'inscrit dans la logique des CISST et vise ainsi à les rendre fructueux et pragmatique. Ainsi, l'année dernière, pour 75% des participants, ce séminaire leur a été utile dans leur travail.

ACTION DU SPPPI PACA

Il s'agissait au cours de cette matinée de faire le point sur la réglementation du travail à l'épreuve du COVID. Quelles dispositions hygiène et sécurité ? Quelle prévention des risques ? Comment agit l'inspection ?

Maintenir ce séminaire-débat était important pour la DIRECCTE comme pour le SPPPI PACA. Compte tenu des conditions sanitaires, il a été réalisé en visioconférence.

FINANCEMENT

Ce projet est financé par la DIRECCTE.

PROGRAMME

- La réglementation à l'épreuve du COVID

PARTICIPANTS

19 personnes étaient présentes.

COMMUNICATION

Le SPPPI PACA a profité de cette année 2020 pour mettre en oeuvre les décisions du groupe de travail communication avec un double objectif à la fois mieux faire connaître le SPPPI PACA, ses activités et montrer l'intérêt d'y participer. Le projet RÉPONSES a permis de faire du pourtour de l'étang de Berre une première étape dans cette intensification.

Plusieurs axes de travail avaient été identifiés :

- Mieux faire connaître le SPPPI PACA,
- Renforcer les relations avec les partenaires,
- Amplifier les réseaux sociaux,

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE SPPPI PACA

Représentation du SPPPI PACA et participations

La participation à des colloques est une façon de faire connaître le SPPPI PACA. Compte tenu du contexte particulier de l'année 2020, de nombreux événements ont été reportés en 2021.

Néanmoins, le SPPPI PACA était présent pour :

- La Commission Particulière du Débat Public pour la liaison Fos-Salon,
- La CLIE d'ArcelorMittal,
- Le Club des SPPPI,
- Le Plan de Protection de l'Atmosphère,
- Le Conseil de développement du Grand Port Maritime de Marseille,
- La Participation à l'organisation du séminaire Air/Santé de l'IRSN,
- La Présentation d'Allo Industrie,
- Le Groupe de travail Stratégie CCUS Vallée du Rhône,
- La réunion de clôture de la matrice Air DATA (organisée par la métropole),
- Le groupe de travail santé-environnement (organisé par la métropole).

RENFORCER LA RELATION AVEC LES PARTENAIRES

Les dernières nouvelles du SPPPI PACA



Afin de maintenir une dynamique d'information auprès des adhérents, partenaires et participants, le SPPPI PACA a mis en place une newsletter d'information : « les dernières nouvelles du SPPPI PACA » avec au programme un retour sur les événements passés, un *save the date* sur les séminaires à venir, et un flash info. Elle est envoyée 2 fois par an.

DÉVELOPPER LES RESEAUX SOCIAUX

LinkedIn & Twitter

Les réseaux sociaux sont, de nos jours, incontournables. Une page LinkedIn, plus large réseau professionnel, « SPPPI PACA » a été alimentée tout au long de l'année. Elle permet à l'association de maintenir une dynamique d'information régulière auprès de son réseau professionnel. Créée en mars 2018, la page compte aujourd'hui 388 abonnés (+249 abonnés en 2020) avec un total de 70 publications, une moyenne (sur 30 jours) de 18 visiteurs et 292 impressions de post.

Le compte Twitter @SPPPIPACA a été repris et compte aujourd'hui 250 abonnés (+68 abonnés en 2020) avec un total de 243 tweets, une moyenne de 65 visites du profil (+54% en 2020) et 3705 d'impressions du tweet. Twitter permet au SPPPI PACA de développer son réseau, d'augmenter le trafic vers son site internet, et surtout d'interagir avec le public.

Les acteurs du territoire, en tant que relais, partagent et retweetent nos actualités sur leurs propres réseaux sociaux.

L'utilisation de ces réseaux sociaux se poursuivra sur un rythme soutenu en 2021.



<https://fr.linkedin.com/company/spppi-paca>



<https://twitter.com/SPPPIPACA>

RENFORCER LA COMMUNICATION MÉDIA

La presse

Suite à l'envoi de communiqués de presse pour le projet RÉPONSES, le SPPPI PACA a réussi à nouer une relation privilégiée avec la presse. Une soixantaine d'articles sont parus depuis 2019 dans La Provence, France 3 PACA, Les Nouvelles Publications, Maritima, etc.

Retrouvez la revue de presse en ligne : www.dispositif-reponses.org - Le projet - Espace Presse - Revues de presse et le dossier de presse « mieux connaître le SPPPI PACA » : www.dispositif-reponses.org - Qui sommes-nous ? - Espace Presse - Dossier de presse



Mieux connaître le SPPPI PACA

Seul outil de dialogue et de concertation pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé.



Les sites internet

Le site internet est un outil privilégié pour diffuser l'information à l'ensemble des adhérents. Régulièrement mis à jour, il bénéficie d'améliorations constantes pour faciliter la navigation et l'accès à l'information.

www.spppi-paca.org



De plus, a été créé un second site internet dédié au dispositif RÉPONSES, développé en V7 avec l'agence 1=2, avec de nouvelles fonctionnalités.

L'ensemble des attentes et des réponses sont répertoriées sur une plateforme dédiée (www.dispositif-reponses.org) afin de :

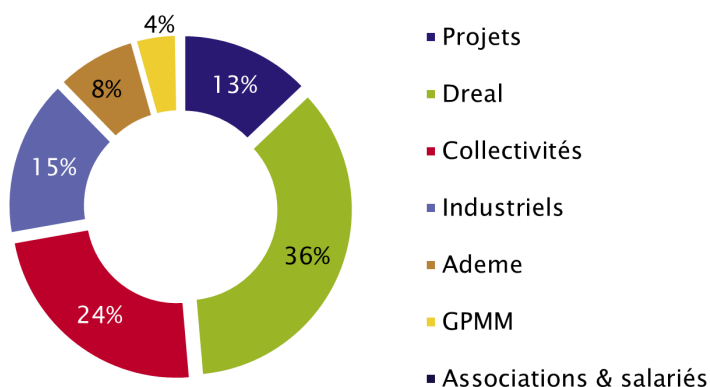
- Présenter le projet RÉPONSES et le contexte initial, à savoir une forte attente de la population de réponses à leurs préoccupations, de transparence et de fiabilité,
- Présenter les attentes de la population récoltées lors des deux phases de concertation,
- Présenter et suivre les réponses à ses attentes (actions et informations),
- Identifier les différents acteurs qui travaillent sur le territoire et qui portent des actions,
- Permettre de multiplier les points de vue sur les actions et informations présentées,
- Centraliser les informations et connaissances créées par les différents acteurs,
- Apporter des éléments pour sensibiliser un maximum de personne à la pollution, à la santé-environnement et aux solutions qui existent,
- Donner un éclairage simplifié sur les résultats d'études scientifiques (décodage, vulgarisation).



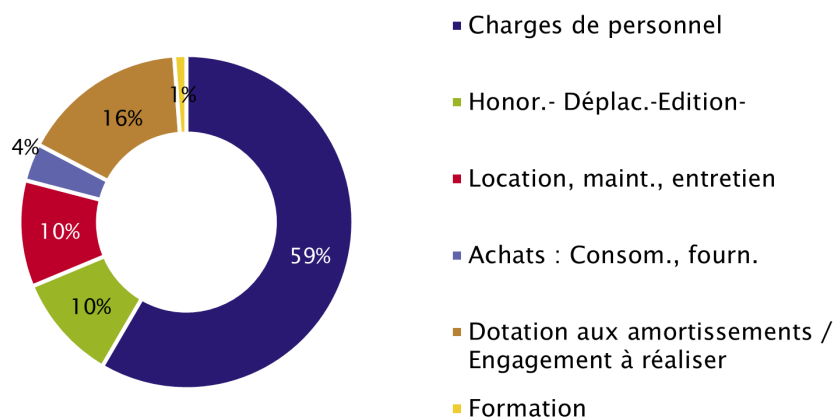
FINANCEMENT

Le budget de fonctionnement du SPPPI PACA hors RÉPONSES, s'élève à 141 150 €. Son fonctionnement est assuré de façon collégiale. C'est un des principes forts de fonctionnement du SPPPI qui permettent de garantir son indépendance.

2020 - RECETTES (Hors RÉPONSES) - 141 k€



2019 - DÉPENSES



Le SPPPI PACA emploie une personne à temps plein, une personne en temps partiel en communication/administration et deux personnes en temps partiel en environnement en contrat à durée déterminée.

2021 PÉRENNISER LES ACQUIS

DISPOSITIF RÉPONSES



OBJECTIF

Apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations sur les questions de Santé et d'Environnement :

- En instaurant un dialogue constructif, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- En impulsant de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, etc.),
- En offrant à toutes et à tous, une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

ZONE CONCERNÉE

Arrondissement d'Istres (21 communes), Bouches-du-Rhône.

En 2021, le travail se poursuivra sur le « socle fondamental RÉPONSES » à savoir l'impulsion de nouvelles actions, le suivi du plan d'actions et diverses améliorations sur la plateforme pour la rendre plus complète, cohérente et accessible. Le dispositif RÉPONSES sera complété par une nouvelle démarche d'envergure : RÉPONSES⁺⁺⁺. Toutes les informations sur www.dispositif-reponses.org

RÉPONSES⁺⁺⁺

UNE NOUVELLE RECONNAISSANCE POUR RÉPONSES ET DE NOUVELLES PERSPECTIVES

En octobre 2020, le dispositif RÉPONSES a été désigné lauréat de l'appel à projets national « Participation citoyenne sur les territoires » qui a pour objectif d'encourager et d'ancrer les pratiques de participation citoyenne sur les territoires, en développant les compétences et en structurant les outils nécessaires.

Cette dotation complémentaire et exceptionnelle va permettre, au cours de l'année 2021, de compléter le dispositif RÉPONSES initial avec une démarche de concertation d'envergure visant à :

- Accroître le rayonnement de RÉPONSES,
- Construire un véritable outil de dialogue pérenne sur et pour le territoire.

Cette démarche se déroulera en 4 temps, de mars 2021 à mars 2022.

ÉLARGISSEMENT DU PANEL CITOYEN

Le Panel citoyen, mis en place au début de la démarche RÉPONSES 2019 pour donner son éclairage sur les étapes clés de la concertation et veiller à la fidélité de son rendu, continuera d'être associé à l'ensemble des étapes. Il pourra par ailleurs être sollicité pour tester ponctuellement des démarches complémentaires.

ZONE CONCERNÉE

Arrondissement d'Istres (21 communes), Bouches-du-Rhône.

SANTÉ/ENVIRONNEMENT : Qualité de l'air

Il s'agit dans ce projet d'apporter des éléments de réflexion sur ce thème où les enjeux sociétaux, politiques et économiques s'affrontent. Le SPPPI PACA proposera une information pluraliste en y incluant différents aspects de la problématique - qu'ils soient environnementaux, sanitaires, ou économiques.

OBJECTIF

Contribuer à l'information des acteurs, identifier les bonnes pratiques et proposer des axes de progrès.

ZONE CONCERNÉE

Région PACA, et plus particulièrement les Bouches-du-Rhône.

SITES ET SOLS POLLUÉS : Schéma régional des Carrières (SRC)

La loi ALUR réforme les Schémas des Carrières. À l'horizon 2020, toutes les régions devront être dotées d'un Schéma Régional des Carrières (SRC). Les SDC seront caducs dès l'adoption du SRC. Dans la continuité du premier séminaire organisé en 2017, il s'agira de poursuivre l'accompagnement de l'élaboration de ce schéma en proposant un lieu d'échanges et de débat sur ce thème. Ce lieu, en parallèle des instances et de la concertation officielle permettra une appropriation des enjeux par le plus grand nombre des acteurs concernés. Ce séminaire, plusieurs fois reporté, devrait être réalisé en 2021.

OBJECTIF

Accompagner l'élaboration du Schéma Régional des carrières.

ZONE CONCERNÉE

Région PACA.

AUTRES SUJETS

Plusieurs autres partenariats et séminaires sont prévues en 2021.

LES PARTENAIRES DU SPPPI PACA

EN 2020

Parce que la vraie réussite est celle que l'on peut partager avec tous ceux qui l'ont rendue possible, le SPPPI PACA remercie, ici, tous ses partenaires pour leur confiance, leur participation et leur soutien.

ASSOCIATIONS

- AAESE,
- AAPPMA de l'Infernet-Cadiere,
- ADECV 84,
- ADPLGF,
- AIEJE,
- ARPIL,
- ASEF,
- Association Septemoise pour la réduction des nuisances de l'autoroute,
- ATMOSUD,
- CIQ St André,
- CLE,
- Colineo,
- Comité Santé Litoral Sud,
- Confédération Générale des CIQ,
- Coordination des Associations l'Etang Marin,
- Cyprès,
- Éco Relais,
- Enerpol 84,
- Étang Nouveau,
- Fare Sud,
- Fédération CIQ Côte bleue
- FNE 13,
- FNE PACA,
- FNE 84,
- IECF,
- La Nesque Propre,
- MF Mutualité Française,
- UFC Que Choisir 13,
- Vitropole.

ÉTAT & ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- ADEME,
- ARS PACA,
- BRGM,
- DREAL PACA,
- GPM, M,
- INERIS,
- DIRECCTE PACA,
- OHM-BMP / CNRS.

INDUSTRIELS

Adhérents privilégiés :

- ADR Conseils en Sécurité,
- AECOM,

- Apave,
- Arcelor Mittal,
- BG Ingénieurs Conseils,
- CERNTC,
- Egis Structures et Environnement,
- Environnement industrie,
- ERG,
- Evere,
- France Chimie,
- Géosel Manosque,
- Géogaz Lavéra,
- Kaliès,
- Kem One,
- LyondellBasell Berre,
- Mase Med Giphise,
- Triadis.

Par l'intermédiaire d'Environnement Industrie :

- Air Liquide,
- Airbus Helicopters,
- Allios,
- Altéo,
- Arcelormittal,
- Areva,
- Arkema,
- Asco Industrie,
- Bayer Polyols,
- Carrières Gontéro,
- Centrale de Provence E.On SNET,
- Chimiget,
- Chocolaterie de Provence,
- CEA Cadarache,
- DPF,
- EDF,
- EPC France,
- Esso Raffinage,
- R. Fillière,
- Eurenco,
- Évérez,
- Fibre Excellence,
- Firmenich,
- Franciaflex,
- Gazéchim,
- GCSPA,
- GDF,
- Géogaz,
- Géosel Manosque,

- Groupement inter hospitaliers Cannes/Grasse/Antibe/Fréjus,
- Haribo,
- Harsco Métaux Sud,
- Heineken,
- International Flavors and Fragrance,
- Kem One,
- La Mesta Chimie Fine,
- Lafarge Ciments,
- LBC Marseille,
- Lyondell Chimie,
- Naphtachimie,
- Nelle Cie des Détergents et du Savon de Marseille,
- Ortec Industrie,
- Panzani,
- Payan Bertrand,
- Petroineos,
- Phoenix Services,
- Pizzorno Envt,
- PMB Alcen,
- Primagaz Lavéra,
- Protec Métaux d'Arenc,
- René Laurent,
- Rousselot,
- RTDH,
- Saint Gobain Isover,
- Saint Louis Sucre,
- Sanofi Chimie,
- Sapa Profiles Puget 1,
- Cave Cécilia,
- Sémag,
- Sérarm,
- Seyfert Packaging,
- SMA Vautubière,
- SMED,
- Société des Eaux de Marseille,
- Solamat Merex,
- SPSE,
- ST Microelectronics,
- Stogaz,
- Sud Engrais Dist.,
- Total Raffinage,
- Tournaire,
- Valsud,
- Véolia.

COLLECTIVITÉS

- Conseil Régional PACA,
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,
- Métropole Aix-Marseille Provence.

Ainsi que les communes de :

- Fos-sur-Mer,
- Grans,
- Martigues,
- Rognac,
- Vitrolles.

REPRÉSENTATION SALARIALE

- Comité régional CGT PACA,
- Union Départementale Force Ouvrière,
- CFE-CGC Chimie Méditerranée,
- CFDT.

